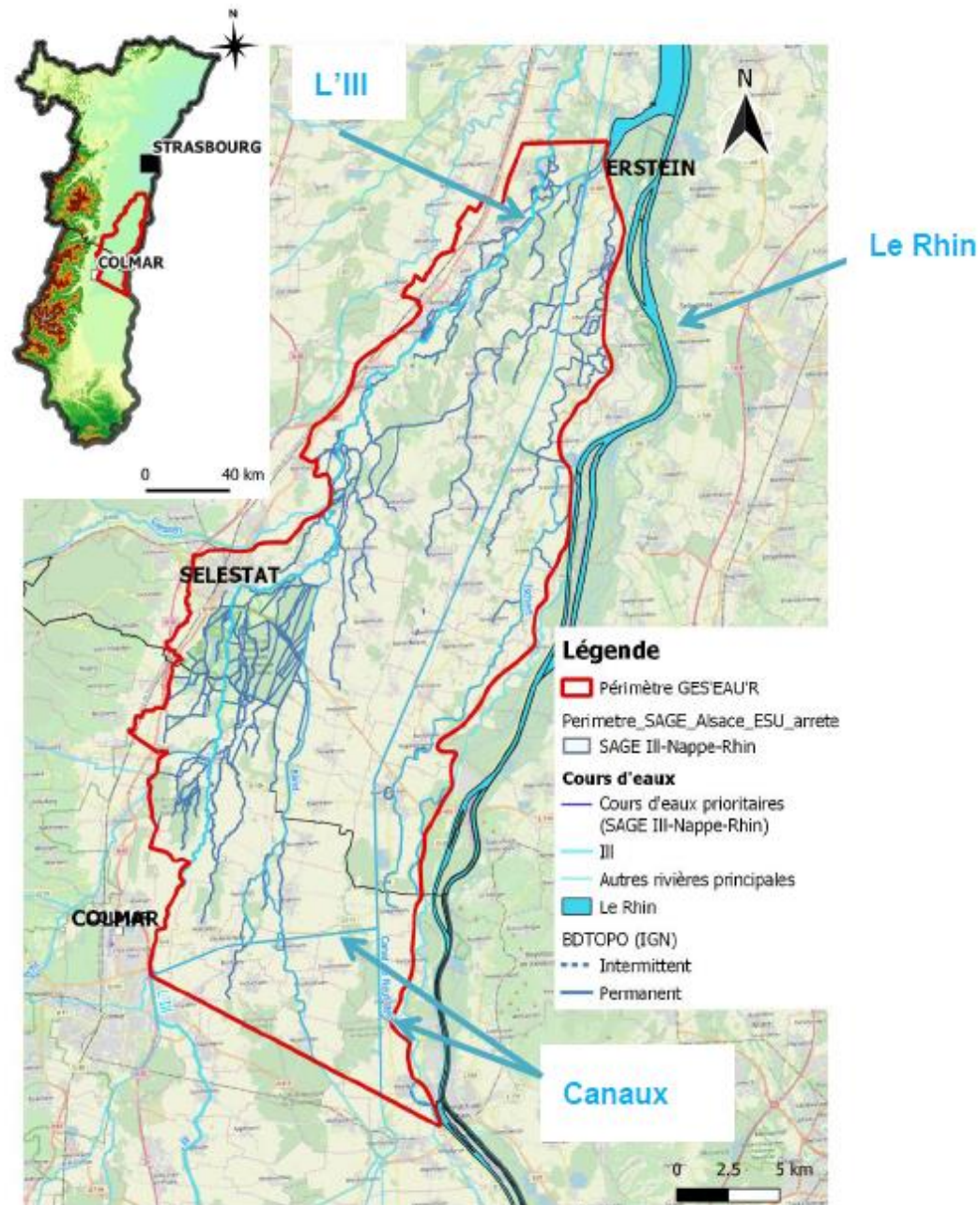


Actualités du SAGE ILL-NAPPE-RHIN



Projet de territoire Ges'Eau'R

- **Ges'Eau'R** : Gestion de l'Eau dans le grand Ried
- **Origine de l'étude** : Une récurrence des phénomènes d'assecs sur les cours d'eau phréatiques
- **Volonté de la CLE du SAGE** suite à la réalisation de l'étude GES'Eau'R : tendre vers une gestion durable et localisée de la ressource dans le secteur.



(Étude GES'Eau'R, BRGM, 2020)

Projet de territoire Ges'Eau'R - Priorités définies pour l'année 2021

1. Engagement d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)
2. Mise en place d'une concertation pour l'élaboration d'une convention de partenariat qui associerait les parties prenantes du territoire
3. Réalisation d'actions de communication destinées aux différents acteurs
4. Élaboration et suivi des études complémentaires ci-dessous :
 - Étude du potentiel de recharge de la nappe à partir des cours d'eau du Grand Ried
 - Étude des possibilités de restauration des cours d'eau phréatiques
 - Analyse économique et financière du territoire (*en lien avec l'élaboration du PTGE*).

Projet de territoire Ges'Eau'R - Mesures identifiées pour les collectivités

- ✓ Restauration/renaturation des cours d'eau phréatiques
- ✓ Recherche de fuites et renouvellement des réseaux AEP
- ✓ Gestion intégrée des eaux pluviales
- ✓ Réutilisation des eaux issues des stations d'épuration
- ✓ Communications envers les différents usagers de la ressource.

Ces propositions seront modifiées, complétées ou supprimées au fil des discussions des prochains mois.



Langertgraben à Muttersholtz (Commune de Muttersholtz - 2017)



Noue d'infiltration, Strasbourg (67)

Appel à candidature label SAGE 2021 jusqu'au 12 septembre 2021

*Valoriser vos actions exemplaires pour la ressource en eau et
les milieux aquatiques*



Edition 2021 – SAGE ILL-NAPPE-RHIN

Pour plus d'information : www.sage-ill-nappe-rhin.alsace/appel-a-candidature-label-sage-edition-2021

Le label SAGE

Objectifs :

- rendre le SAGE **visible** sur le terrain
- **valoriser les actions opérationnelles exemplaires** réalisées dans le périmètre du SAGE
- impliquer les MO dans la mise en œuvre du SAGE

Les candidats : tout acteur dont l'activité s'exerce sur le périmètre du SAGE

Le comité de sélection : le bureau



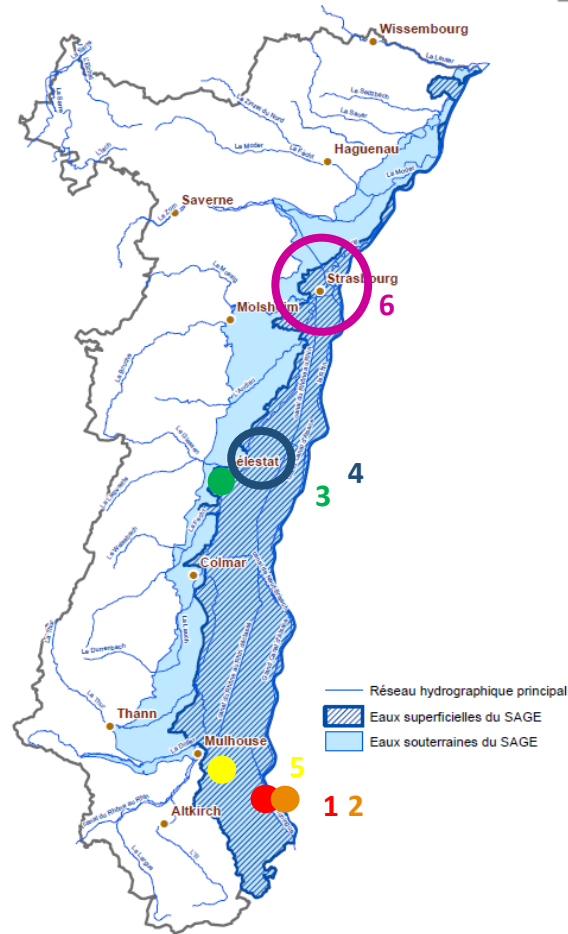
Le label SAGE : valoriser vos actions exemplaires

un projet répond aux critères → il est labellisé

Les critères d'éligibilité :

- Répondre à un ou plusieurs enjeux du SAGE :
 - Préserver et reconquérir la qualité de la nappe phréatique
 - Préserver et restaurer les cours d'eau et/ou les zones humides
 - Prendre en compte les enjeux du SAGE dans les projets d'aménagement du territoire
- Durabilité et vision à long terme, concilier eau/aménagement du territoire
- Concertation avec les acteurs du territoire
- Actions opérationnelles concrètes de terrain
- Actions innovantes, exemplaires, emblématiques ou pilotes
- Actions réalisées sur le territoire du SAGE
- Avoir été finalisées après l'approbation du SAGE (1^{er} juin 2015)
- Sont éligibles : les études structurantes, les travaux, les opérations de sensibilisation, les mesures compensatoires qui vont au-delà de la réglementation pourront être labellisées.





LOCALISATION DES DIFFÉRENTS PROJETS LABELLISÉS – Edition 2019

- Renaturation de 100ha de champs de maïs en zone humide en accompagnement d'une mesure compensatoire sur l'île du Rhin – EDF Hydro EST
- Création d'un sentier découverte et gestion des milieux humides par pâturage extensif sur l'île du Rhin – Petite Camargue Alsacienne
- Restauration des continuités écologiques à l'amont de Sélestat – Région Grand Est
- Restauration écologique des cours d'eau phréatiques du Ried de Marckolsheim - SDEA
- Renaturation de deux anciennes gravières/zones humides – Commune de Dietwiller
- Protéger les ressources en eau en développant l'agriculture biologique par de multiples leviers sur le territoire – Eurométropole de Strasbourg

La démarche Label SAGE est mise en place avec l'appui de :



Le label SAGE

Comment participer?

Télécharger sur le site du SAGE (rubrique actualités) :
le dossier de candidature + le règlement du Label SAGE

www.sage-ill-nappe-rhin.alsace

www.sage-ill-nappe-rhin.alsace/appel-a-candidature-label-sage-edition-2021

Renvoyer la candidature par mail, **avant le 12 septembre**, à l'adresse :
sageillnapperhin@grandest.fr

Quelle promotion/valorisation des projets labélisés?

- Lors de la cérémonie annuelle d'attribution
- Remise d'un panneau ou diplôme à chaque projet
- Elaboration d'une fiche retour d'expérience
- Via les canaux de diffusion du SAGE et de l'AERM (site internet, lettre info...).



Merci de votre attention

Pour contacter la cellule d'animation du SAGE :

Adeline ALBRECHT - 03 88 15 67 84

Adrien MATUSZCZAK - 03 87 33 67 78

sageillnapperhin@grandest.fr